

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE **(9 Novembre 2015)**

En vertu de l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, il me fait plaisir de vous présenter la situation financière de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

1-ÉTATS FINANCIERS 2014 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les états financiers pour l'année 2014 ont été vérifiés par Monsieur Daniel Tétreault, CPA CA. À son avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats des activités et de l'évolution de la situation financière à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les revenus courants de l'exercice financier 2014 ont été de 17 873 836\$, alors que les dépenses de fonctionnement et les affectations financières s'élevaient à 17 505 867\$, générant ainsi un surplus de 367 969\$.

2-PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS – RÉALISATIONS 2014 ET SITUATION AU 31 OCTOBRE 2015

Le programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 prévoyait des dépenses de l'ordre de 3 217 000\$ en 2014. Les investissements en projets d'immobilisations liés à ce programme se sont chiffrés à 1 089 462\$. Rappelons que le projet de réfection de l'Avenue Garden City, initialement inclus dans le programme pour l'année 2014, a été reporté à l'an 2015. Les coûts de réfection de la rue Sainte-Anne, inclus dans les programmes triennaux d'années antérieures à 2014, se sont élevés à 299 526\$.

Le programme triennal de 2015-2016-2017 anticipait des nouveaux projets d'immobilisations d'une valeur de 5 934 000\$ en 2015.

De ce montant, des dépenses en immobilisations totalisant 4 734 059\$ ont été comptabilisées à la fin du mois d'octobre. Nous avons engagé une portion importante des dépenses planifiées pour les plus importants projets (Carrefour en "T" à la sortie 41 de l'autoroute 40 et la réfection complète de l'avenue Garden City, entre les rues Michaud et Sainte-Anne, et la rue Michaud elle-

même). Nous anticipons des dépenses additionnelles d'environ 750 000\$ d'ici la fin de l'année. Par ailleurs, les travaux de réfection routière de la rue Sainte-Anne ont occasionné des investissements de 192 304\$ dans les dix premiers mois de l'année 2015. Les travaux sont substantiellement complétés, avec les raccordements d'utilités publiques des résidences et des commerces à finaliser. Les poteaux électriques devront aussi être enlevés par Hydro Québec dans une étape de fin de projet.

3-RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Selon le règlement 706 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, le maire reçoit un salaire annuel de 23 295\$ pour l'année 2015 alors que les conseillers obtiennent un montant de 7 766\$. De plus, le maire et les conseillers de la Ville ont droit à une allocation annuelle de dépenses exempte d'impôt, au montant suivant :

Pour le maire : 11 648\$

Pour les conseillers : 3 883\$

En vertu dudit règlement, la rémunération totale pour l'année 2015 est de 34 943\$ et 11 649\$ pour le maire et chacun des conseillers, respectivement.

Le maire reçoit en plus une rémunération de 10 999\$ et une allocation de dépenses de 4 328\$ pour siéger comme membre du Conseil d'agglomération de la Ville de Montréal. En plus, à titre de vice-présidente de la Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal (nommée dans cette fonction le 27 mars 2014), elle reçoit 550\$/séance, jusqu'à concurrence d'un maximum de 10 999\$/année. En date du 31 octobre, elle avait assisté à 2 séances depuis le début de l'année. Il y a aussi une rémunération additionnelle à titre de membre de la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs, au montant de 275\$/séance, jusqu'à concurrence de 5 500\$/année. En date du 31 octobre, elle avait assisté à 2 séances depuis le début de l'année.

4-INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2015

Le budget 2015 prévoyait des revenus totaux de 17 333 851\$ et une affectation au surplus non-affecté 2014 de 357 700 \$ (dû au pacte fiscal transitoire de 2015) pour un total de 17 691 551 \$. Nous anticipons des revenus d'environ 17 900 000\$ (103,3 % des revenus budgétés). L'écart positif est attribué principalement aux mesures d'atténuation du gouvernement provincial suite au dépôt du pacte fiscal 2015 (238 400\$), à l'ajustement tardif d'en-lieux de taxes 2013 et au montant élevé de droits de mutation immobilière.

Nous anticipons que les dépenses encourues en 2015, en plus des affectations prévues, seront de l'ordre de 17 707 000\$, alors qu'elles étaient budgétées à 17 691 551 \$. Nous n'utiliserons finalement pas le montant du budget emprunté au surplus non affecté de 357 700 \$, et nous générerons quand même un surplus approximatif de 193 000\$.

5-ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR LE BUDGET 2016

La préparation du budget pour l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2016 est actuellement en cours. Ce sera un exercice à ``base zéro'', qui aura comme objectif principal minimal le maintien de tous les services présentement offerts aux citoyens. Tous les membres du conseil municipal se penchent déjà sur cet exercice et nous tâcherons de respecter la capacité de payer des contribuables, malgré la hausse anticipée dans les frais qui nous reviennent en tant que membre de l'agglomération de Montréal. Un nouveau pacte fiscal couvrant les années 2016 à 2019 a récemment été annoncé. À ce stade-ci, il nous semble que l'impact sera relativement mineur pour l'année 2016. Une session publique d'information sur le budget de l'année 2016 est encore prévue cette année, avant l'adoption anticipée du 16 décembre.

6-LISTE DES CONTRATS

Toujours conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, je dépose en annexe la liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus par la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue depuis le 1er novembre 2014 jusqu'au 31 octobre 2015.

Paola Hawa
Maire – Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue